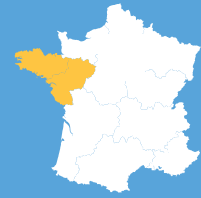


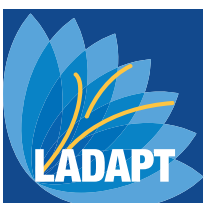
APPRENTISSAGE ACCOMPAGNÉ



BRETAGNE



Sécuriser la formation professionnelle en alternance



OUEST

/ ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE /

📍 Présence des professionnels de l'insertion



Responsable du dispositif :
Bénédicte Étienne

OBJECTIFS

- Développer l'accès à la formation qualifiante de personnes en situation de handicap en vue d'une inclusion professionnelle durable
- Sécuriser le parcours des apprentis en situation de handicap

→ MODALITÉS D'ACCÈS

Public accueilli

Dispositif accessible à toute personne en situation de handicap

Conditions d'admission

Avoir signé un contrat d'apprentissage et avoir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou être Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi

Délai d'accès

Prise de contact dans les 15 jours à réception de la demande

→ ACCOMPAGNEMENT

Appui au projet d'insertion sociale et professionnelle

- > Coordonner les interventions des réseaux de droit commun : médicaux, sociaux, éducatifs
- > Construire ou consolider un cadre de vie favorisant le parcours de formation en entreprise et en CFA



→ ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement en entreprise

- > Favoriser l'intégration : évaluation et adaptation des besoins de l'apprenti et de l'entreprise
- > Prévenir les ruptures : médiation entre le CFA, l'entreprise, l'apprenti et sa famille

Accompagnement en centre de formation

- > Favoriser la formation qualifiante en lien avec les besoins recensés en entreprise et les enseignements dispensés en CFA
- > Aménager les parcours de formation en lien avec le CFA

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION - SUIVI DE PARCOURS

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenti, des compensations techniques et humaines peuvent être mises en place :

- > Module 1 - Évaluation des besoins de compensation et définition des adaptations
- > Module 2 - Adaptation pédagogique et aménagements des épreuves
- > Module 3 - Équipement technique : expertise pour acquisition - installation - appropriation - utilisation
- > Module 4 - Soutien à la formation en entreprise
- > Module 5 - Accès aux droits, mobilisation des dispositifs
- > Module 6 - Accès à l'autonomie

→ ÉQUIPE INTERVENANTE

Conseillers en Insertion Professionnelle, ergothérapeute, ergonomiste et neuropsychologue expérimentés dans l'accompagnement des apprentis

→ DURÉE ET L'ORGANISATION

- > Le référent handicap du CFA sollicite LADAPT via une fiche de positionnement
- > La prestation est mobilisable pendant toute la durée du contrat d'apprentissage

→ TARIF DE LA PRESTATION

Prestations financées, conformément au décret du 26 novembre 2020, dans le cadre de la majoration du coût contrat



À propos de LADAPT ...

LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1934, financée par l'État, les collectivités publiques et par les dons. Présente dans toute la France à travers plus de 110 établissements et services, LADAPT accueille chaque année plus de 19 000 personnes handicapées, touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie.

En 1997, l'association crée la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEPH) depuis devenue Semaine Européenne. Chaque année, cet événement fédère de nombreux partenaires du monde économique et de l'insertion professionnelle.

Forte de ses 3500 salariés, LADAPT oeuvre et innove depuis plus de 90 ans pour « Vivre ensemble, tous différents, tous égaux. ».

Pour en savoir plus : ladapt-bretagne.fr

Ils nous font confiance...



LADAPT OUEST - Bretagne Secrétariat Apprentissage Accompagné

31 rue Guy Ropartz - 35700 Rennes

Tél : 02 23 27 24 08

Mail : apprentissageaccompagne.bretagne@ladapt.net

